

MISSIONS & FONCTIONNEMENT

En 2004, l'ACIM naît à l'initiative de huit membres fondateurs pour mieux représenter la profession auprès de ses interlocuteurs institutionnels.

En 2019, l'association devient syndical professionnel et réunit de plus en plus d'entreprises et de métiers du secteur d'activité :

Se rassembler pour gagner en visibilité !

- Promouvoir le concept de la construction industrialisée et modulaire
- Mettre en avant les avantages de la construction modulaire et des bâtiments industrialisés de fabrication française
- Représenter les acteurs de ce marché auprès de toutes instances normatives et/ou réglementaires se rapportant à la construction, au développement durable, à l'urbanisme, à la fiscalité...
- Définir et élaborer toute charte ou document professionnel spécifiques aux métiers de la construction modulaire
- Promouvoir l'offre de produits, les services liés aux constructions modulaires et aux réseaux qu'ils intègrent
- Définir et faire connaître les standards de qualité et de sécurité

8 000 SALARIÉS

+ DE 50 MEMBRES

1 MILLIARD DE CA en 2020

Depuis 2018, des formations sont organisées à la demande pour les membres du syndicat ou des acteurs institutionnels comme Le Monteur.

Le partenariat avec le Campus Hors Site, crée en 2019, sur le modèle de la « Offsite Management School » anglaise, a l'ambition d'accélérer le développement en France d'une filière industrielle grâce à une plateforme de formations en ligne et/ou présentiel, gratuites et/ou payantes, destinées à l'ensemble des acteurs de l'écosystème.

Le Master Spécialisé "Management de projets de Construction, option Construction Industrialisée, Modulaire et Hors-Site, lancé en 2021 et proposé par le CESI, a été mis en place en partenariat avec l'ACIM et le Campus Hors Site. Cette formation diplômante reconnue par la Conférence des grandes écoles est la première en France dans ce domaine.



LA FORMATION



LE DÉVELOPPEMENT DURABLE

L'ACIM est membre de la commission de normalisation FOTÉ « développement durable dans la construction » créée par l'AFNOR.

La construction en usine permet de réduire la consommation de ressources, d'améliorer les conditions de travail des compagnons, de limiter les transports inutiles, d'augmenter le recyclage des matériaux, de limiter les nuisances de chantier et d'améliorer la qualité et les délais.

Dans le cadre de la RE2020, l'ACIM a mis en place un calculateur de l'indice composant carbone construction modulaire s'inscrit parfaitement dans une économie de la ressource, sobre en carbone.

La location de constructions provisoires centrée sur une économie de l'usage et non de la propriété participe naturellement de l'économie circulaire.

Le réemploi, la réutilisation et le recyclage des modules en fin de vie participent également de la réduction des déchets dans la construction dans le cadre de la REP.



LA PROMOTION DE LA FILIÈRE

Tres régulièrement l'ACIM propose des documents pour promouvoir ses intérêts en matière de sécurité, de droits et de commerce. Depuis l'origine, l'ACIM travaille régulièrement avec différents organismes de prévention : CNAM, INRS, OPFBTP, CRAMIF...

En 2014, l'ACIM fête ses dix ans et réunit déjà 27 membres.

En 2019, l'ACIM rédige la « déclaration des sept bonnes pratiques » qui reprend les engagements des adhérents sur l'installation de bases vie.

En 2020, l'ACIM met en place ses « conditions générales de location de constructions modulaires ».

En 2021, l'ACIM co-construit avec le CSTB un référentiel de certification « QB Modulaire » en 4 phases. Conception, Production, Montage et Démontage, qui permet de garantir la qualité des ouvrages.



LE SAVOIR-FAIRE ET LE FAIRE SAVOIR

- Le site internet présente l'actualité de la profession.
- Le colloque annuel de l'ACIM permet à la profession de mener des réflexions stratégiques face aux nouveaux défis.
- Une présence de l'ACIM sur de nombreux salons professionnels comme Batimat favorise l'échange et la visibilité des actions entreprises.
- De nombreuses relations sont entretenues avec les autres syndicats (DLR, Constructeur, ADIVois, etc.) et les partenaires institutionnels (AFNOR, CSTB...)
- Un film institutionnel présente la diversité et les atouts de la filière.
- Une page LinkedIn valorise les actualités de l'ACIM auprès d'un réseau de décideurs, de prescripteurs, dirigeants, etc.



Syndicat des ACTEURS de la CONSTRUCTION INDUSTRIALISÉE et MODULAIRE

Représenter, informer et agir, promouvoir, valoriser la construction modulaire et industrialisée, l'alternative complémentaire à la construction traditionnelle.



LES MEMBRES DE L'ACIM

Découvrez les membres de l'ACIM sur www.acim.pro/les-membres

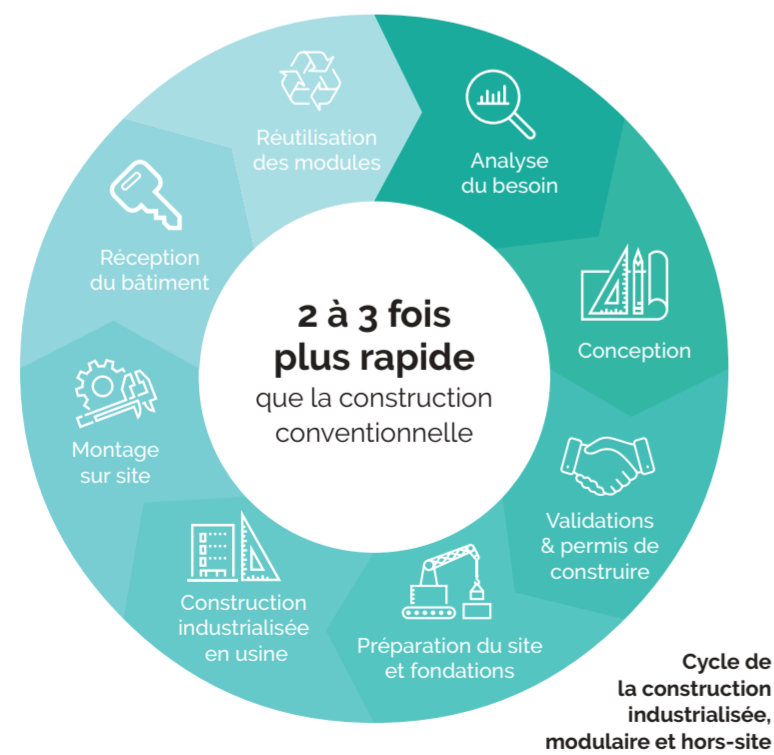
La construction modulaire et industrialisée, bien plus que vous l'imaginez

Syndicat professionnel des Acteurs de la Construction Industrialisée et Modulaire
19, rue de l'Université • 93160 Noisy-le-Grand • Tél. 01 49 89 32 35 • E-mail : contact@acim.pro • acim.pro

LA CONSTRUCTION INDUSTRIALISÉE, MODULAIRE ET HORS-SITE

Depuis une vingtaine d'années, la construction industrialisée et modulaire a su évoluer et se diversifier. Ses méthodes industrielles sont désormais largement utilisées dans tous les secteurs de la construction comme ceux de l'éducation, du commerce, de l'industrie, de l'événementiel et plus récemment de la résidence étudiante.

La construction modulaire et industrialisée, c'est bien plus que vous l'imaginez.



SES AVANTAGES

- Processus BIM* * Building Information Modeling
- Flexibilité et réactivité
- Maîtrise des coûts
- Réduction des déchets et des nuisances
- Évolution permanente du concept



La construction modulaire et industrialisée, bien plus que vous l'imaginez !



La construction modulaire et hors site, PLUS QUE VOUS L'IMAGINEZ

Syndicat professionnel des Acteurs de la Construction Industrialisée et Modulaire
19, rue de l'Université - 93160 Noisy-le-Grand - Tel. 01 49 89 32 35
E-mail : contact@acim.pro - acim.pro